

Lons-le-Saunier, le 31 août 2023

**Service Eau Environnement Risques
et Forêt**

**Suivi de la sécheresse dans le
département du Jura**

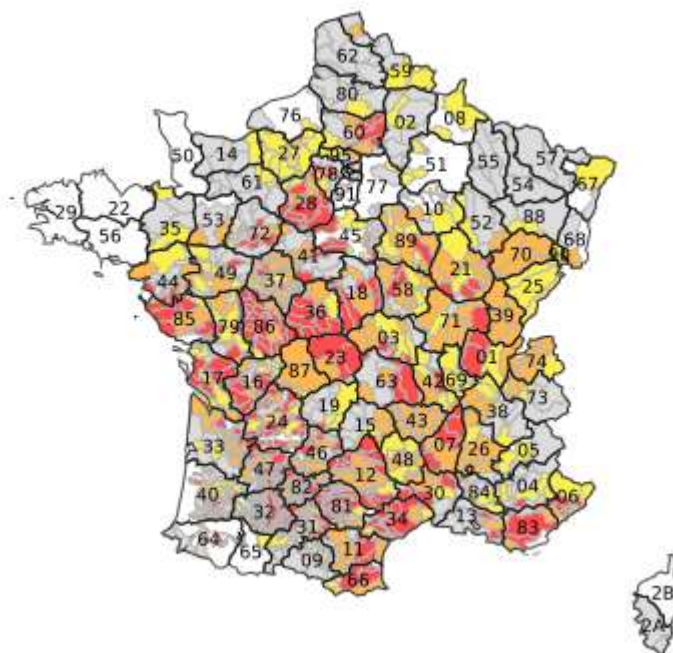
Compte-rendu de la cellule de veille sécheresse n°8 du 30 août 2023

Participants / Excusés :

DREAL : Excusé	UD DREAL : Florian CHARRIER	ARS : Frank KRON	Météo France : Excusé
OFB : Cyril MEUNIER	SDIS : Brunod FERJEU	SIDPC : Laura NOBLOT	SDJES : Patrick DEROGIS
Gendarmerie : Sandra REMY	FDAAPPMA : Mehdi ELBETTAH	Syndicat des irrigants : Excusé	DDT : Pierre MINOT Claire FRANCESCONI

Situation des arrêtés de restriction temporaire des usages de l'eau avant la cellule de veille :

1. Situation nationale sur les eaux superficielles au 30/08/2023 publiés avant le 29/08/2023










2. Situation des départements limitrophes au Jura :

- **Haute-Saône** : l'ensemble du département est en **Alerte Renforcée**, depuis le 13 juillet 2023.
- **Doubs** : l'ensemble du département est en **Alerte**, depuis le 23 juin 2023.
- **Saône-et-Loire** : Depuis le 25 août 2023 :
 - en **Crise** sur le secteur de la « Seille et Guyotte »
 - en **Alerte renforcée** les secteurs « Arconce et Sornin », « Grosne », « Arroux – Morvan », « Saône aval » ;
 - en **Alerte** le secteur « Bourbince » ;
 - en **Vigilance** le reste du département.
- **Ain** : Depuis le 23 août 2023 :
 - en **Crise** la zone d'alerte eaux superficielles « Rivières de Bresse » et « Rivières de Dombes » ;
 - en **Alerte renforcée** les zones d'alerte eaux superficielles « Rivières du Haut Rhône » et « Saône aval » ;
 - en **Alerte** la zone d'alerte eaux superficielles « Rivières du Bugey » ;
 - en **Alerte renforcée** les zones d'alerte eaux souterraines « Dombes-Sud », « Saône aval » et « Dombes-Certines-Nord » ;
 - en **Alerte** la zone d'alerte eaux souterraines « Plaine de l'Ain ».
- **Côte-d'Or** : Depuis le 26 août 2023 :
 - 5 zones en **Crise** « Arroux, Lacanche », « Bouzaise, Lauve, Rhoïn, Meuzin », « Ouche Aval », « Vingeanne » et « Vouge, Bièvre, Cents-Fonts » ;
 - 6 zones en **Alerte renforcée** « Armançon amont, Brenne », « Bèze, Albane », « Saône moyenne », « Serein amont, Romanée », « Tille amont, Ignon, Venelle », et « Tille aval, Norges » ;
 - 2 zones en **Alerte** « Châtillonnais » et « Ouche amont, Suzon, Vandenesse » ;
 - 1 secteur se maintient en **Vigilance** « Dheune, Avant Dheune ».

3. Situation du Jura :

Depuis le **23 août** :

Usages Non-économiques (Particuliers et Collectivités)		
Nord Jura		ALERTE RENFORCÉE
Seille		ALERTE RENFORCÉE
Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCÉE
Haute – Chaîne		ALERTE RENFORCÉE
Usages Économiques (Industriels et Exploitants Agricoles)		
Nord Jura		VIGILANCE
Seille		VIGILANCE
Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCÉE



Situation de la ressource en Eau et des usages dans le département du Jura :

1. Situation de la ressource en Eau :

Situation météorologique (MétéoFrance) :

Au 27 août 2023, les cumuls de précipitations varient de 35 mm à Lons-le-Saunier à 115 mm aux Rousses. Le bilan pluviométrique est **déficitaire de 20 % au nord** du département et sur les Monts du Jura. Il atteint un **déficit de 50 à 60 % au sud-ouest**.

À l'échelle du département, le cumul moyen affiche 65 mm soit un déficit légèrement supérieur à 30% par rapport à la normale.

Situation édaphique (MétéoFrance) :

Sur les 3 derniers mois, les conditions d'humidité des sols sont voisines de la normale sur le nord-ouest, puis modérément à très sèches sur le reste du département.

L'indice remonte fin juillet et début août. Il fléchit régulièrement entre le 7 et le 24 août. Depuis cette date, il remonte pour repasser au-dessus du 2^e décile.

La fin août et le début septembre se caractérise par un temps sec avec des éclaircies. Un changement semble se profiler à partir du milieu de semaine prochaine favorable à des passages pluvieux. L'indice d'humidité des sols tend à baisser puis à se maintenir jusqu'au 10 septembre.

Situation hydrologique (DREAL, OFB et FDAPPMA) :

Au niveau des stations hydrologiques, d'après le bulletin de la DREAL basé sur un les débits des 15 derniers jours :

- **Nord-Jura** : La Loue à Champagne-sur-Loue et le Doubs à Besançon sont en **Alerte Renforcée** et le Doubs à Neublans-Abergement est en **Crise** ;
- **Seille** : La Brenne à Sellières est en **Crise**, la Seille à Voiteur et la Gizia à Frontenaud sont en **Alerte Renforcée**.
- **Plateau Calcaire** : La Furieuse à Salins-les-Bains et le Hérisson à Doucier sont en **Alerte Renforcée**, et l'Ain à Bourg-de-Sirod est en **Alerte**.
- **Haute-Chaîne** : le Doubs à Mouthe et le Tacon à Saint-Claude sont en **Crise**, et La Bienne à Morez est en **Alerte Renforcée**.

Les pluies survenues ce week-end ont permis de stabiliser, voir d'améliorer le débit des cours d'eau. Néanmoins, sur les cours d'eau torrentiels les débits ne sont pas stabilisés.

Situation hydrogéologique (DDT) :

Les piézomètres de Desnes et de Molay sont en Vigilance, ceux de Villevieux et d'Arc-et-Senans restent hors restrictions (seuil de vigilance non atteint).

2. Situation des usages de l'Eau :

Situation de l'agriculture (Syndicat des irrigants) :

À ce jour l'irrigation agricole est à l'arrêt.

Seules les cultures dérobées nécessitent encore des besoins hydriques mais celles-ci pourront être comblées par les éventuelles pluies prévues.

Situation de l'alimentation en eau potable (ARS) :

RAS.

La commune de Blye et du Vaudioux ne sont plus sous tension.

Les 5 sites de baignades de la Loue restent toujours interdits pour cause de cyanobactéries. De nouveaux prélèvements ont été réalisés en début de semaine. Les résultats sont attendus courant de la semaine.

S'agissant de la fin de la saison touristique, l'ARS se questionne sur la poursuite du suivi et le maintien de la fermeture des sites de baignade.

Situation des manifestations culturelles et sportives (SDJES) :

Les professionnels du canyonisme ont stoppé leur pratique au cours de l'épisode pluvieux survenu ce week-end. En effet, les fortes précipitations rencontrées sur le secteur de la Haute-Chaîne ont entraîné une hausse significative du débit des cours d'eau (0,3 à 3,0 m³/s pour la station de Foncine) rendant impraticable, voire dangereux, les canyons.

Sur le site de Malvaux, des températures de l'ordre de 8°C ont été enregistrés.

Situation des milieux aquatiques (FDAAPPMA et OFB) :

ONDE et Enquête d'Eau ont été mis à jour le 28 août. Les valeurs saisies et les observations datent de la période caniculaire. Les précipitations survenues ce week-end ont permis d'améliorer le niveau et le débit des cours d'eau sur certains secteurs du département.

Néanmoins, certains lacs du secteur de la « Haute-Chaîne » utilisés pour l'AEP, notamment le lac des Rousses, ont encore un niveau relativement bas.

À noter que la chaleur, les orages et le lessivage soudain des sols ont entraîné des mortalités piscicoles sur l'Ain ainsi que sur certains plans d'eau (oxygénation proche de zéro par endroit).

Situation au niveau de l'UID-DREAL :

Suite à l'entrée en vigueur de l'arrêté ministériel sécheresse, une seule demande d'exemption a été enregistré. Celle-ci a obtenu un refus, car l'ICPE n'avait pas atteint les 25 % de réduction d'eau requis dans le cadre de leur process depuis 2018.

Situation auprès de la population :

Aucun souci à déplorer selon Gendarmerie et SDIS.

Relevé de décision :

Après échanges, au vu des prévisions météorologiques défavorables (retour d'un temps chaud et sec), et malgré les pluies du week-end, insuffisantes pour inverser la tendance actuelle, l'arrêté de restriction temporaire des usages de l'eau en date du 23 août 2023 dans le Jura est maintenu.

Prochaine cellule de veille sécheresse : mercredi 06 septembre à 9h.

L'adjoint au service de l'eau, des risques,
de l'environnement et de la forêt,



Pierre MINOT